

d'une Ecole Militaire, & l'on conclut qu'il n'y a point d'Etat où il y ait tant de moyens pour récompenser l'Officier qu'en France. Peut-être seroit-il à désirer qu'il y en eût autant à proportion pour le Soldat.

Ce second Volume finit par un supplément sur les rangs, les emplois vacans, les recrues, les sentinelles, les gardes, le mor & l'ordre, le pain de munition, les fourages, l'ustensile, l'étape, les revues, les hôpitaux, les congés, les mariages, les Invalides &c. Le détail qui concerne l'Ordre de St. Louis est propre à intéresser toutes sortes de personnes.

Nous nous persuadons que la troisième partie ne semblera pas moins curieuse aux amateurs des bonnes recherches. Les deux derniers chapitres roulent sur la Milice des Grecs & des Romains. Xenophon, Polybe & Végèce sont surtout les sources où l'Auteur puise le compte qu'il en rend. Ce qui regarde les anciens François est tiré principalement de la Milice Françoisse du P. Daniel; du nouvel Abrégé Chronologique de l'Histoire de France; de l'Histoire de la Guerre, par Mr. de Beneton; du Dictionnaire Militaire &c. Entre - autres citations, on trouvera un extrait des Mémoires du Duc de Rohan, où la manière des Romains est comparée & préférée à celle des Grecs. Ce morceau fait également honneur à l'intelligence de ce grand homme, & à son stile pour le tems où il écrivoit.

Le reste du volume contient un supplément nécessaire aux détails instructifs des autres parties, avec un Recueil d'Ordonnances les plus remarquables des Rois de France, faisant partie du Code Militaire: nous y renvoyons le Lecteur, en ajoutant que l'Auteur nous a paru un homme de
grand